



# REDD+ infos

N°005 #  
Jan-Juin 2020

Semestriel d'informations de la Redd+ **TOGO**

#ENSEMBLE LUTTONS CONTRE  
LE COVID-19 EN ADOPTANT  
LES GESTES BARRIÈRES



DOSSIER

## A la découverte de la stratégie nationale REDD+

COVID-19/JOURNÉE DE L'ARBRE 2020

Tradition respectée par le ministre  
de l'Environnement



INTERVIEW

Gros plan sur le  
système MRV avec  
Cdt Ditorgue  
Bakén'na BAKABIMA





Semestriel d'informations de la Redd+ **TOGO**

Récépissé N°0559/19/04/17/HAAC

Siège : Direction Générale ODEF,  
20, rue des Evala- Agbalépédogan

BP. : 334 Lomé-TOGO

Tél. (+228) 22 25 05 96

Fax. (+228) 22 51 42 14

e-mail : reddtogo@yahoo.fr

info@reddtogo.tg

## Directeur de Publication

Kanfitine T. DITOATOU

## Rédacteur en Chef

Aliou RADJI

## Comité de Rédaction

Totétébe DAMETOUGLE

Ditorgue B. BAKABIMA

Prosper M. KOTOKO

Oudja KITING

Djigbodi A. AKPENE

Imprimerie

Tirage : 2000 exemplaires

## 2 EDITORIAL

Défi du réchauffement climatique

## 4 ACTUALITÉS

Journée de l'arbre 2020 : Tradition respectée dans le strict respect des mesures barrières contre le COVID-19

Plan de contingence de REDD+ face au COVID-19

Poursuite des consultations et concertations des acteurs dans le cadre de la préparation à la REDD+ :

**Atelier d'appropriation du processus REDD+ avec les acteurs de la filière bois**

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

**Le Niveau de Référence des Forêts du Togo à l'étude**

Vers l'actualisation de la stratégie de communication de la REDD+

Réunion de validation des outils de planification et de programmation 2020 de REDD+ par le comité de pilotage

## 10 ECHOS

Les femmes s'approprient la stratégie nationale REDD+

Mission d'appui de la Banque mondiale à la mise en œuvre du projet de soutien à la préparation à la REDD+

## 12 INTERVIEW

Gros plan sur le système MRV avec Cdt Ditorgue Bakén'na BAKABIMA

## 14 ECHOS

Promotion et vulgarisation des fours et séchoirs solaires : **Une alternative au combustible bois-énergie pour réduire la pression sur les forêts au Togo**

Promotion et vulgarisation des pratiques agro-écologiques : **Une option pour limiter le front agricole sur les forêts**

## 18 DOSSIER

A la découverte de la stratégie nationale REDD+



## Défi du réchauffement climatique

Nous vivons une période de forte production de gaz à effet de serre dépassant la capacité d'absorption de notre planète. La température moyenne en forte augmentation est préjudiciable pour l'équilibre du climat de la planète. Plus les forêts sont coupées, plus la planète se réchauffe. Les activités humaines étant la cause principale du réchauffement planétaire et du changement climatique, si les émissions des gaz à effet de serre ne sont pas réduites, il y aura à terme un danger climatique très grave et irréversible. Nous devons tous contribuer à

l'effort mondial de maintenir la température planétaire en dessous de 2°C. C'est pour relever ce défi que le Togo s'active depuis 2015, avec votre participation, à sa préparation à la REDD+ en tant que mécanisme international visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre due à la destruction des forêts. Avec vos précieuses contributions,

des acquis très satisfaisants ont été obtenus à cette étape de la phase de préparation : la stratégie nationale REDD+ assortie d'un plan d'actions, les instruments de sauvegardes environnementales et sociales, le niveau d'émission de référence des forêts, entre autres, sont des résultats tangibles, fruit de votre engagement dans l'accompagnement du processus REDD+. Permettez-nous de compter sur cet engagement constant pour parachever le processus de préparation de notre pays à la REDD+ avec la finalisation du mécanisme MRV sous-tendu par la réalisation d'un inventaire forestier national à partir d'octobre 2020.

“ si les émissions des gaz à effet de serre ne sont pas réduites, il y aura à terme un danger climatique très grave et irréversible. Nous devons tous contribuer à l'effort mondial de maintenir la température planétaire en dessous de 2°C. ”

C'est l'occasion pour nous de vous réitérer nos remerciements et vous prier de maintenir l'élan et la dynamique pour les prochaines étapes. Ces acquis n'auraient pas été possibles sans l'appui des partenaires techniques et financiers (Banque mondiale, Coopération allemande GIZ, ONU-REDD, etc.) et l'attention particulières des plus hautes autorités de l'Etat à qui nous exprimons notre gratitude. Cet appui est encore plus que nécessaire à l'étape actuelle pour permettre de relever le principal défi, celui de la mobilisation des financements pour la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+ qui va contribuer à l'atteinte de l'objectif ultime de réduction significative des émissions de gaz à effet de serre afin de bénéficier des avantages y afférents.

REDD+ info votre magazine vous revient totalement rénové sous un double format numérique et imprimé. Le présent numéro, au regard de la contribution sociale et économique des forêts à l'économie nationale, propose un grand « Dossier » sur la découverte de la Stratégie nationale REDD+. Les causes de la déforestation et de la dégradation des forêts au Togo, l'urgence d'une stratégie nationale REDD+ et biens d'autres questions sur la reconstitution du secteur forestier y trouvent des réponses précises et bien détaillées.

Bonne lecture à tous

**Dr Kanfitine T. DITOATOU**  
Coordonnateur national REDD+ Togo

Covid-19/Journée de l'arbre 2020

## Tradition respectée par le ministre de l'Environnement

**L**es Togolais ont sacrifié au rituel de la journée de l'arbre ce 1<sup>er</sup> juin 2020, sur toute l'étendue du territoire national.

Cette année, c'est le ministre de l'Environnement, du Développement durable et de la Protection de la Nature, président du Comité national REDD+, Prof. David Wonou OLADOKOUN qui a lancé la 44<sup>ème</sup> édition, de la journée de l'arbre, sur le site du centre d'enfouissement technique d'Aképé à Lomé dans le respect de la distanciation sociale et des mesures barrières recommandées dans le cadre de la lutte contre le Covid-19.

Pour cette cérémonie officielle de lancement de la campagne nationale de reboisement 2020, deux cents jeunes plants de kayas senegalensis ont été mis en terre en vue de créer une ceinture verte tout autour de ce centre, pour limiter tout



**Le ministre de l'Environnement, Prof. David OLADOKOUN mettant en terre un plant lors de la journée de l'arbre**

risque de pollution de l'environnement

L'ambition affichée est de mettre en terre pour cette année, 5 732 200 plants toutes espèces confondues émanant aussi bien des services étatiques que du secteur privé. L'objectif de cette opération, lancée depuis 1977 est de voir le Togo étendre sa couverture forestière pour atteindre un taux de couverture forestière de 30% à l'horizon 2050 afin d'améliorer et diversifier son potentiel ligneux conformément à la vision de la déclaration de politique forestière nationale reprise dans la stratégie nationale REDD+.

En effet, le reboisement constitue un axe majeur de la stratégie nationale

REDD+. Il permettra une gestion durable des forêts et un accroissement du patrimoine forestier afin de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et la dégradation des forêts et partant, l'amélioration des conditions socioéconomiques des populations.

Reboiser est aujourd'hui un impératif pour limiter les effets néfastes des changements climatiques. Aussi est-il important d'entretenir les plants mis en terre pour relever le pari d'un Togo vert à très brève échéance.

**Aliou RADJI**



# Plan de contingence de REDD+ face au COVID-19

Pour contribuer à la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental contre l'expansion de la pandémie du COVID-19, le projet de soutien à la préparation à la REDD+ a élaboré un plan de contingence pour limiter la propagation de la maladie en intégrant les dispositions importantes prises au niveau national. Ainsi, les mesures et restrictions imposées dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie sont strictement observées par la Coordination nationale au risque d'impacter la mise en œuvre des activités inscrites au PTBA 2020.

Le plan de contingence de la REDD+ qui couvre une période de quatre mois (avril à juillet 2020) intègre les actions à entreprendre pour minimiser les risques de la pandémie sur l'exécution du PTBA. La période couverte par ce plan a été définie par rapport à la durée de l'état d'urgence déclarée par l'Etat togolais le 1<sup>er</sup> avril 2020. Une analyse des risques a été faite sur une période de quatre mois, soit d'avril à fin juillet 2020. Les activités sont déclinées en principales tâches pouvant être exécutées durant cette période. Cette déclinaison a pris en compte l'état actuel de mise en œuvre des activités. L'analyse des risques a porté sur les tâches et est basée sur le contexte de leur exécution. Le niveau du risque est fonction de l'exposition des



Séance d'élaboration du plan de contingence REDD+

acteurs au Covid-19 lors de l'exécution des tâches et du respect ou non des mesures et dispositions prises par le Gouvernement pour freiner la propagation du virus. L'impact du Covid-19 est non applicable pour les activités qui ne sont pas prévues pour être exécutées durant la période définie. Au total, quarante-deux activités ont été identifiées sur la période. L'analyse des risques pour la mise en œuvre des 42 activités indique que : 14 présentent un risque très élevé (33,33% des activités), 06 un risque élevé (14,29% des activités), 10 un risque moyen (23,81% des activités), 08 un risque faible (19,05% des activités) et 04 activités ne présentent aucun risque (9,52%).

Sur les quatorze activités ayant un risque très élevé, 06 ont été reportées et 08 sont maintenues avec une révision de la stratégie de mise en œuvre. Des mesures de mitigation ont été également proposées pour permettre l'exécution des activités ayant des risques élevés, moyens et faibles. Un grand dispositif de lavage de mains, des équipements de protection individuelles (masques, gants, etc.) et des produits hygiéniques (gel hydro alcoolique, savons, etc.) ont été mis à la disposition des acteurs du projet.

**Aliou RADJI**

Poursuite des consultations et concertations des acteurs dans le cadre de la préparation à la REDD+ :

## **ATELIER D'APPROPRIATION DU PROCESSUS REDD+ AVEC LES ACTEURS DE LA FILIÈRE BOIS**

La phase de préparation à la REDD+ dans laquelle le Togo s'est engagé depuis 2015 est fortement basée sur les consultations, les concertations, les sensibilisations des parties prenantes de diverses catégories socioprofessionnelles. Ceci afin de leur permettre de comprendre et de s'appropriier tout le processus.

C'est dans ce cadre que les exploitants et opérateurs économiques de la filière bois se sont retrouvés en mars dernier à Sokodé et à Kpalimé en ateliers de partage et d'échanges sur le processus REDD+. C'était en collaboration avec la Coordination nationale REDD+.

L'objectif poursuivi à travers ces ateliers était de sensibiliser,

d'échanger et de renforcer les capacités des exploitants et opérateurs économiques de la filière bois sur le processus REDD+ et de les amener à s'organiser et à se mobiliser pour pouvoir participer de manière plus efficace et coordonnée à la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du plan d'actions de la stratégie nationale REDD+.

Pour y parvenir, des communications allant dans le sens d'une meilleure compréhension du processus REDD+ et de son état d'avancement, de l'appropriation de la stratégie REDD+ et son plan d'actions de mise en œuvre ont été développées par la Coordination nationale à la satisfaction des participants. Aussi ont-ils formulé des recommandations à l'endroit du

gouvernement et des partenaires techniques et financiers notamment l'appui technique et financier dans les formations et renforcement de capacités professionnelles et syndicales.

Les participants souhaitent également d'une part que le gouvernement renforce l'opérationnalisation du fonds de développement forestier pour les acteurs de la filière bois et d'autre part, la création de fonds de soutien et d'appui de conversion des acteurs de la filière bois vers d'autres opportunités du fait qu'ils dépendent des ressources forestières pour leurs activités de survie.

**Prosper KOTOKO**



Mme Amavi Yvonne TAGNETO, Exploitante de bois (P/Wawa) entourée de M. Totétiébe DAMETOUGLE, Coordonnateur National Adjoint REDD+ (extrême gauche) et de M. Richard DANSROU, Secrétaire Général du SY.TRE.BACT (extrême droite) lors de la cérémonie d'ouverture de l'atelier de Kpalimé

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

## LE NIVEAU DE RÉFÉRENCE DES FORÊTS (NRF) DU TOGO À L'ÉTUDE



Séance de travail avec la cellule cartographique du MEDDPN pour l'élaboration du NRF du Togo

Dans le cadre du processus de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+) et du renforcement des stocks de carbone dans les pays en développement, le Togo a soumis en janvier 2020 son Niveau de Référence des Forêts (NRF) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

En effet, tout pays engagé dans ce processus doit, à la phase de préparation, remplir quatre exigences. Il s'agit d'élaborer avec la participation de tous les acteurs, une stratégie nationale REDD+ solide, inclusive et acceptée par tous, de mettre en place un système d'information sur les sauvegardes dont les évaluations environnementales, sociales et

stratégiques, de mettre en place un système national de surveillance des forêts (SNSF) et d'élaborer et de soumettre un niveau de référence des forêts ou (NRF). Le NRF soumis par le Togo a considéré comme activités REDD+, la déforestation et l'afforestation (reforestation/reboisement). La construction du Niveau de Référence des Forêt (NRF) du Togo s'appuie sur les moyennes historiques des émissions dues à la déforestation et aux absorptions par le reboisement/reforestation sur une période de 15 ans (2003-2018). Les émissions de CO<sub>2</sub> dues à la déforestation sont de - 944 475 tCO<sub>2</sub>/an et la séquestration ou absorption de CO<sub>2</sub> due au reboisement/reforestation est de + 213 885 tCO<sub>2</sub>/an sur cette période. Le

niveau de référence sur cette période est de - 730 590 tCO<sub>2</sub>/an. La valeur du niveau de référence (-730 590 tCO<sub>2</sub>/an) est la différence entre les émissions et les absorptions.

La soumission de ce premier NRF par le Togo démontre de façon générale les progrès du pays dans le processus de préparation à la REDD+. Plus spécifiquement elle constitue le point de départ qui servira de base pour son évaluation future par rapport aux efforts qu'il aurait faits pour le renforcement des stocks de carbone dans le cadre de la réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation des forêts.

Afiwa Djigbodi AKPENE

## VERS L'ACTUALISATION DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION DE LA REDD+



Une séance de focus group à Tsévié dans la région maritime

**U**ne mission d'évaluation de la stratégie et du plan de communication de la REDD+ s'est déroulée du 16 au 20 mars 2020 dans les cinq régions du Togo et dans Lomé-commune.

Après quatre années de mise en œuvre des actions de communication sur le terrain conformément à la stratégie et au plan de communication REDD+ élaborés depuis 2015 au démarrage du projet, il est apparu nécessaire de faire l'état des lieux de ces actions de communication menées dans différents secteurs en prenant en compte des défis actuels et futurs pour actualiser la stratégie et le plan de communication de la REDD+. C'est dans ce sens que s'est déroulée du 16 au 20 mars 2020 dans les cinq régions du Togo et dans Lomé-commune une mission d'évaluation de ladite stratégie et de son plan avec les différents acteurs impliqués dans ce processus afin de porter un regard critique mais constructif sur les

actions, les canaux, les outils et les supports de communication de la REDD+.

Cette mission conduite par le responsable information, éducation, communication et le spécialiste en développement social a réuni en ateliers sous la forme de focus groups, les acteurs des médias, des exploitants et opérateurs de la filière bois, des organisations de la société civile, la chefferie traditionnelle, les directeurs régionaux et préfectoraux du ministère de l'environnement, du développement durable et de la protection de la nature, les plateformes des jeunes et des femmes.

Les ateliers ont consisté à poser des questions aux participants à travers

un guide d'entretien et à recueillir leurs réponses. Le guide d'entretien est séquencé en quatre rubriques de questions portant sur les actions de communication réalisées dans le cadre de la REDD+ ; les canaux et supports de communication utilisés ; les messages diffusés ; les défis actuels et futurs par rapport au processus REDD+, les attentes et les besoins des acteurs en matière de communication.

Les informations recueillies sont encourageantes car elles sont issues d'une participation active aux débats. Il faut rappeler que la stratégie de communication REDD+ vise à soutenir la préparation et la dissémination de la stratégie nationale REDD+ du Togo dans sa globalité à travers une bonne information et une consultation des acteurs impliqués dans le processus.

**Ouada KITING**

## RÉUNION DE VALIDATION DES OUTILS DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION 2020 DE REDD+ PAR LE COMITÉ DE PILOTAGE



Photo des membres du comité de pilotage à l'issue de l'atelier de validation

Les activités du Projet de préparation à la REDD+ s'exécutent sur la base d'un Plan de Travail et de Budget Annuel (PTBA) et d'un Plan de Passation des Marchés (PPM) qui sont des outils de planification et de programmation. Avant leur mise en œuvre, le PTBA et le PPM sont validés par le comité de pilotage. Pour la réussite du projet, cette instance possède un réel pouvoir de décision quant aux ressources mobilisées, au respect de la planification, à la mise en œuvre des choix retenus. Il est chargé d'impulser la dynamique à l'ensemble des acteurs et de veiller au bon fonctionnement du projet en vue de l'atteinte des objectifs fixés.

Le comité de pilotage du projet de soutien à la préparation à la REDD+ a examiné puis validé le 10 décembre 2019, les différents outils de planification et de programmation élaborés par la Coordination nationale REDD+ pour le compte de l'année 2020.

Les membres du comité ont d'abord examiné le bilan de la mise en œuvre du plan de travail et budget annuel (PTBA) et plan de passation de marché (PPM) 2019 qu'ils ont trouvé très satisfaisant avant de procéder à la validation des plans de l'année 2020.

Le PTBA de l'année 2020 accorde une place importante aux activités relatives au deuxième Inventaire Forestier National (IFN 2), à l'opérationnalisation du Système National de Suivi des Forêts (SNSF) et la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+ afin de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et à la dégradation des forêts.

Le comité a également apprécié l'état d'avancement global des activités du processus tout en recommandant à la Coordination nationale de développer des

stratégies pour capitaliser les actions et les résultats des différents secteurs en lien avec la REDD+ et de renforcer les capacités et l'implication des élus locaux qui sont des porteurs potentiels de projets dans le processus REDD+.

Rappelons que les membres du comité de pilotage sont issus des différents secteurs de l'administration publique, des institutions de recherche, des organisations de la société civile, du secteur privé, des organisations de femmes et des producteurs agricoles.

Cette réunion a été présidée par le Lt-Col DIMIZOU Aoufoh Koffi, Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement du Développement Durable et de la Protection de la Nature (MEDDPN), président du comité de pilotage.

**Aliou RADJI**

# Les femmes s'approprient la stratégie nationale REDD+



Reboisement par les femmes carbonisatrices à Nayéga-Centre(photo REFED)

Les femmes actives dans le processus REDD+ au Togo depuis l'année 2016 se sont organisées en une plate-forme dénommée « Consortium Femmes REDD+ Togo ». Présidée par Mme ACAKPO-ADRA Brigitte, cette plate-forme constituée d'une soixantaine d'organisations de femmes bien organisée avec des points focaux régionaux leur a permis une bonne implication dans ce processus. Ceci a amené les organisations de femmes membres du CF-REDD+ à être bien représentées dans presque toutes les activités tout au long du processus REDD+ au Togo. Elles ont été imprégnées et ont eu leur capacité renforcée sur la gestion durable des forêts et des arbres pour la lutte contre les changements climatiques.

Conscientes du fléau des changements climatiques, elles se sont appropriées des actions d'atténuation et de lutte contre ce phénomène. Avec l'appui de la Coordination nationale REDD+ et autres partenaires, elles s'attèlent à la mise en œuvre de la stratégie

nationale REDD+ à travers des activités suivantes :

- Sensibilisation des femmes sur les causes, conséquences et moyens de lutte contre les changements climatiques et l'importance du reboisement;

- Renforcement des capacités de 300 femmes carbonisatrices en technique améliorée de

carbonisation;

- Reboisement des plants fertilisants, forestiers, d'essence à bois énergie. Il s'agit essentiellement d'eucalyptus, de sena siaméa, d'anacardier, d'anogesus, de khaya, d'acacia nilotica, de cacia auriculiformis et de samanea sama ;

- Appui aux femmes en agriculture durable et intégrée (agroécologie) ;

- Un grand nombre d'organisations de femmes intègre les actions de lutte contre les changements climatiques et le reboisement dans leur programme d'action.

Comme perspectives, elles souhaiteraient être au front et accentuer les actions avec les femmes dans la mise en œuvre de la stratégie REDD+, communiquer et sensibiliser les organisations des femmes à la base sur la stratégie nationale REDD+ et les appuyer dans la mise en œuvre de la stratégie REDD+.

**Mme Brigitte ACAKPO-ADDRA**  
Présidente CF-REDD+



Séance de reboisement par les femmes à Agou Nyogbo( Photo WEP-TOGO)

## MISSION D'APPUI DE LA BANQUE MONDIALE A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE SOUTIEN A LA PREPARATION A LA REDD+

Une mission de la Banque mondiale d'appui à la mise en œuvre du Projet de soutien à la préparation à la REDD+ a séjourné au Togo, du 12 au 22 novembre 2019.

Conduite par le chargé du projet à la Banque mondiale, M. Mirko Serkovic, la mission a eu des séances de travail avec l'équipe de la Coordination nationale REDD+ aux fins d'apprécier l'état d'avancement du projet et de discuter des prochaines étapes. La mission a également effectué des visites d'échanges constructifs avec des autorités gouvernementales et des partenaires techniques et financiers.

La mission a pu constater une bonne progression dans la mise en œuvre des activités, avec la finalisation de la stratégie nationale REDD+ avec un plan d'action détaillé ; l'élaboration des instruments de sauvegardes environnementales et sociales devant encadrer la mise en œuvre de ladite stratégie. Elle a exprimé sa satisfaction du fait que cette stratégie nationale ainsi que les instruments de sauvegardes ont été élaborés dans une approche participative et inclusive.

La mission a encouragé le gouvernement togolais à poursuivre les efforts et à développer des stratégies pour la mobilisation des ressources en vue de la mise en œuvre de la stratégie REDD+. Dans ce cadre, elle a facilité les rencontres de partage et d'échanges sur le développement de synergie d'actions pour la mobilisation de ressources entre la coordination nationale REDD+ et des partenaires techniques. Il s'agit des organisations ci-après : le PNUD, la Délégation de l'Union Européenne, la FAO, le Service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France, la BOAD, la BAD, la GIZ et l'ambassade d'Allemagne

**Aliou RADJI**



**Photo de famille à l'issue de la mission de la Banque mondiale**

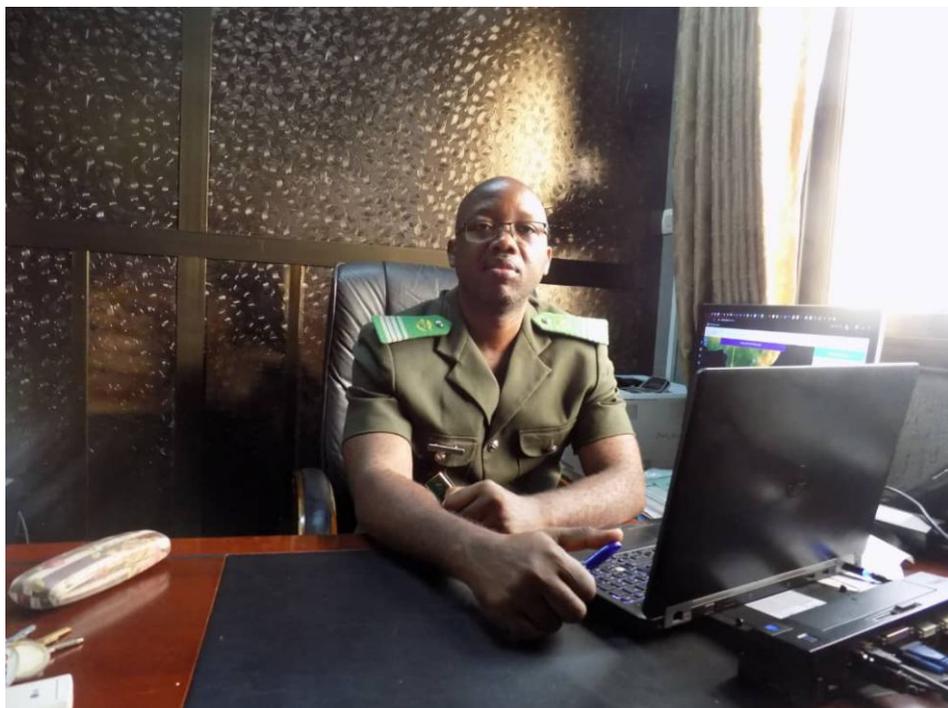


**Echanges entre le ministre de l'Environnement (g) et la délégation de la Banque mondiale**



**Photo de famille**

## Gros plan sur le système MRV avec Cdt Ditorgue Bakén'na BAKABIMA



“ *La soumission du NRF du Togo à la CCNUCC fait partie des exigences de tout pays signataire et engagé à la REDD+* ”

**L**e système Mesures Rapportages et Vérification (MRV) joue un rôle non négligeable dans le processus REDD+. En vue de découvrir ce système et la mission à lui assignée, le Magazine REDD+ Infos donne la parole au Commandant BAKABIMA Ditorgue Bakén'na qui en est le Responsable.

**REDD+ Infos : Voudriez-vous nous présenter le système "Mesures Rapportages et Vérification (MRV) dont vous avez la responsabilité ?**

Cdt BAKABIMA Ditorgue Bakén'na : Le système MRV est l'ensemble des dispositifs réglementaires institutionnels et méthodologiques mis en place pour répondre aux exigences du mécanisme REDD+ en matière de collecte de données, d'information de vérification et de notification sur l'effort de réduction des gaz à effet de serre dans

un pays signataire de la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Le système MRV est une composante du système national de surveillance des forêts (SNSF) avec deux fonctions à savoir : fonction de surveillance et la fonction MRV. Le SNSF et le NRF constituent deux des quatre piliers du mécanisme REDD+.

**Qu'est-ce que le NERF/NRF ?**

Le Niveau d'émission de réf-

rence des forêts (NERF) fait état des activités émettrices (déforestation et dégradation) de gaz à effet de serre alors que le Niveau de référence des forêts (NRF) embrasse toutes les activités REDD+ à savoir la déforestation, la dégradation, la conservation, la gestion durable et le reboisement.

**Quelle est son importance dans le processus REDD+ ?**

Le MRV (SNSF) et le NRF/NERF sont très importants dans le





dispositif REDD+. Ce sont des repères pour évaluer les efforts et les résultats obtenus par chaque pays dans la mise en œuvre des activités REDD+. C'est un des quatre piliers du mécanisme REDD+. Ce sont eux qui traduisent ou expliquent mieux la mise en œuvre du processus REDD+.

### **Pourquoi un second inventaire national forestier ?**

Dans le cadre d'un SNSF et pour suivre l'évolution de la forêt sur le plan quantitatif et qualitatif, tout pays doit faire régulièrement des inventaires forestiers périodiques. Ce qui permet de prendre des décisions sur la politique forestière, de connaître le potentiel forestier à un moment donné, de connaître la dynamique (croissance et dégra-



**Mesure de la circonférence de l'arbre par une équipe de l'inventaire forestier**

Le premier inventaire a permis de disposer de données plus affinées sur la forêt afin de pouvoir apprécier l'effort du pays dans la lutte contre les changements climatiques. Ces données ont permis de réorienter la politique forestière dans le sens

les quatre exigences pour se valoir un pays REDD+ et prêt pour avoir les financements REDD+. Il s'agit d'élaborer avec la participation de tous les acteurs une stratégie nationale REDD+ solide, inclusive et acceptée par tous, mettre en place un système d'information sur les sauvegardes dont les évaluations environnementales sociales et stratégiques, mettre en place un système national de surveillance des forêts ou MRV et le niveau d'émission de référence des forêts (NERF)/Niveau de référence des forêts (NRF) du programme REDD+.

“ **Le NERF fait état des activités émettrices (déforestation et dégradation) de gaz à effet de serre alors que le NRF embrasse toutes les activités REDD+ à savoir la déforestation, la dégradation, la conservation, la gestion durable et le reboisement.** ”

ation) des forêts. Aussi pourra-t-on connaître la croissance de certaines espèces d'arbres. Tout cela vise à mieux maîtriser les phénomènes d'absorption et de rejet des gaz à effet de serre ainsi que les efforts du pays dans la lutte contre les changements climatiques.

### **Quelle est l'issue du premier inventaire national ?**

de renforcement des stocks de carbone par des enrichissements. Il a également révélé que la forêt togolaise est faible en volume de bois avec des arbres de faible diamètre.

### **Qu'est-ce qui a motivé le choix de soumettre le NRF du Togo à la CCNUCC ?**

Dans le processus REDD+, tout pays engagé doit pouvoir remplir

La soumission du NRF du Togo à la CCNUCC fait partie des exigences de tout pays signataire et engagé à la REDD+ qui veut être volontairement évalué dans ses efforts de lutte contre les changements climatiques. La soumission du NRF à la CCNUCC permet au Togo de s'assurer qu'il est sur la bonne voie dans le processus REDD+ à travers les outils et méthodes développés.

**Interview réalisée par  
Aliou RADJI**

Promotion et vulgarisation des fours et séchoirs solaires :

## Une alternative au combustible bois-énergie pour réduire la pression sur les forêts au Togo



Séances de sensibilisation et...

**A**u Togo, plus de 80% des besoins énergétiques des ménages ruraux et périurbains destinés à la cuisson des aliments sont satisfaits grâce au bois de feu et au charbon de bois. Depuis un certain temps, le bois devient rare et complique davantage la vie aux femmes et aux enfants qui doivent aller le chercher très loin ou le payer très cher à des prix doublés par rapport aux années antérieures.

Les études réalisées dans le cadre du processus de préparation à la REDD+ ont montré que la demande en bois énergie au Togo dépasse la production potentielle de plus du double. Sur la base du taux de croissance de la population de 1,9%, la consommation nationale totale en bois-énergie en 2030 (scénario BAU) est évaluée à 9,8 millions m<sup>3</sup> et 14 millions m<sup>3</sup> en 2050. Se basant sur le modèle proposé, à l'horizon 2030, seuls

13% des besoins de la consommation nationale seraient satisfaits de façon durable. En outre, l'utilisation abusive du bois énergie engendre une pression sur les ressources forestières et accentue les phénomènes des changements climatiques.

Au vu de cette situation, l'axe 3 de la stratégie nationale REDD+ se focalise sur la réduction de la pression sur les ressources forestières à des fins de bois-énergie. Les options stratégiques retenues pour réduire la déforestation et la dégradation des forêts dues à la consommation de bois – énergie sont principalement : i) l'approvisionnement durable et l'amélioration de l'efficacité de la transformation et de la combustion des énergies traditionnelles ; ii) le développement la promotion des énergies renouvelables et ; iii) la promotion des énergies de substitution. En effet, il s'avère important de

promouvoir et de diffuser : (i) les technologies améliorées de carbonisation ; (ii) les technologies d'économie du combustible bois-énergie (foyers améliorés) ; (iii) les plantations à vocation bois-énergie ; (iv) les sources d'énergies alternatives au bois énergie (technologies de cuisson propre).

Dans le souci de contribuer à enrichir le processus de préparation de la stratégie nationale REDD+, à renforcer l'engagement et l'implication des acteurs dans le processus et à les préparer pour la phase d'investissement REDD+, le projet exécute en partenariat avec les plate-formes des organisations de la société civile (ONG, femmes, jeunes, personnes handicapées) et du secteur privé (producteurs, planteurs) des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités au profit des parties prenantes au processus REDD+ notamment des communautés locales. Il s'agit d'activités qui sont directement exécutées par ces plate-formes avec l'appui technique et financier du projet.

Dans ce cadre, le Consortium Femmes REDD+, plate-forme des organisations des femmes sur la REDD+ a exécuté en 2017 une campagne de sensibilisation des femmes sur les changements climatiques, le processus REDD+ et les technologies d'économie du combustible. Cette activité a permis au consortium femmes REDD+ de sensibiliser plus 7278 personnes (6588 femmes et 690 hommes), de





vulgariser 1500 foyers améliorés métalliques et de former 300 femmes promotrices sur la fabrication de foyers améliorés type banco.

Pour l'année 2018, la plateforme CF-REDD+ Togo a reçu un appui technique et financier d'un montant de 24 241 920 FCFA et a exécuté 02 activités : (i) la sensibilisation sur l'utilisation des fours et séchoirs solaires au Togo et ; (ii) la formation des carbonisatrices et des collectrices de combustible bois-énergie du Togo sur les technologies améliorées de carbonisation et les AGR alternatives.

Pour la promotion et la diffusion des fours et Séchoirs Solaires (PVF2S-T), le consortium Femmes REDD+ a collaboré étroitement avec l'Association Togolaise pour le Développement de l'Energie Solaire/Environnement et Développement (ATODES – ED) ; spécialisée dans le domaine d'énergie solaire. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette activité :

☞ 36 femmes, membres de CF-REDD+, issues des 04 régions propices pour la vulgarisation de la technologie (Savanes, Kara, Centrale et Plateaux) ont été formées de façon pratique sur l'utilisation, l'entretien, les avantages des fours et séchoirs solaires. La formation de ses 36 animatrices endogènes a été assurée par l'association ATODES-ED. Pour l'animation de la session, un manuel de formation et un dépliant ont été produits ;

☞ 20 prototypes de séchoirs solaires et 20 prototypes de fours solaires ont été acquis par CF-REDD+ pour les besoins de la formation et de démonstration lors des sensibilisations ;

☞ 60 séances de sensibilisa-



### ... de démonstration avec les séchoirs et fours solaires

tion, de démonstration et d'initiation à l'utilisation des fours et séchoirs solaires ont été organisées dans les 04 régions ciblées. Ces séances ont été animées par les 36 femmes formées et ont permis de toucher au total 4622 personnes (77 personnes en moyenne par séance) contre une prévision de 4200 personnes (soit un taux de réalisation de 110%). Le dépliant élaboré a été utilisé lors des séances de sensibilisation et de démonstration.

Les 20 prototypes de fours et les 20 prototypes de séchoirs acquis dans le cadre de l'activité ont été mis à la disposition de 20 groupements de femmes (05 groupements par région) afin qu'ils poursuivent les séances de sensibilisation et d'information dans leurs localités. Un contrat a été signé à cet effet entre chaque groupement bénéficiaire et les responsables de CF-REDD+.

A l'issue de ses séances de sensibilisation, les bénéficiaires ont témoigné que « cuisiner avec le four

solaire permettrait d'économiser les dépenses d'achat du combustible, de gagner du temps pour s'occuper d'autres activités et qu'il peut être utilisé pour cuire différents mets et viandes ». Pour eux, le four solaire est une bonne alternative au combustible bois-énergie dans les régions à fort ensoleillement comme les régions septentrionales du pays (Savanes, Kara et Centrale).

Quant aux séchoirs solaires, leur utilisation permet de mieux protéger les produits de la poussière, des mouches et autres insectes. Il permet également un séchage rapide des produits.

Somme toute, pour faciliter l'adoption de ces technologies, il faudra, entre autres, améliorer leur accessibilité en terme de prix et de disponibilité rapprochée.

**Totétiébe DAMETOUGLE**

Promotion et vulgarisation des pratiques agro-écologiques :

## Une option pour limiter le front agricole sur les forêts

Aujourd'hui, face aux conséquences du changement climatique, il est important et urgent de promouvoir de bonnes pratiques afin de réduire la vulnérabilité des producteurs et accroître leur résilience aux changements climatiques. L'agro-écologie, à travers les techniques de conservation des sols et des eaux, les pratiques agro-forestières et les pratiques d'amélioration de la fertilité des sols, se présente comme une alternative sûre pour les exploitations familiales. Ces dernières restent les plus touchées par les conséquences du changement climatique, notamment les stress hydriques des cultures, l'appauvrissement continu des terres cultivables, l'excès de pluie, les sécheresses, l'irrégularité des pluies, la prolifération des parasites ravageurs des plantes, etc. Cette situation provoque une diminution des rendements et de la qualité des produits agricoles par conséquent des crises alimentaires à répétition et une faible compétitivité des produits agricoles.

Malheureusement, les pratiques agro-écologiques sont encore méconnues ou du moins négligées par les principaux acteurs qui sont les exploitants agricoles et méritent aujourd'hui d'être amplement diffusées. Dans ce cadre, le projet REDD+ a accompagné, en 2018, la Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles (CTOP) à renforcer les capacités des producteurs sur les



Séance de formation en salle

pratiques agro-écologiques et d'adaptation au changement climatique afin de promouvoir et de vulgariser ces bonnes pratiques de gestion durable des ressources naturelles dans les exploitations agricoles.

Cette activité s'est déroulée dans les cinq régions économiques du Togo, avec une implication de 6 fédérations d'organisations paysannes, membres de la CTOP : le Réseau des Centrales d'Auto Promotion (RECAP) dans la région des savanes ; la Fédération Nationale des Organisations Maraîchères du Togo (FENOMAT) dans la région de la Kara ; le Mouvement Alliance Paysanne du Togo (MAPTO) dans la région Centrale ; la Faïtière des Unions de producteurs de Café-Cacao (FUPROCAT) dans la région

des Plateaux-Ouest ; la Fédération Nationale des Groupements de Producteurs de Coton (FNGPC) dans la région des Plateaux-Est ; et la Centrale des Producteurs de Céréales (CPC) dans la région Maritime.

Les principaux acquis de cette action d'appui aux organisations paysannes pour la diffusion des pratiques agro-écologiques et d'adaptation aux changements climatiques dans le cadre de la REDD+ au Togo sont entre autres : un manuel de formation des formateurs endogènes sur les pratiques agro-écologiques élaboré et qui facilite le renforcement des capacités des acteurs sur cette thématique ; un guide simplifié de vulgarisation des pratiques agro-écologiques produit et 520 exemplaires mis à la disposition des différents acteurs, ce qui facilitera la





diffusion et l'adoption de ces pratiques. En outre, un pool de 12 formateurs endogènes et 360 producteurs et productrices formés, dont 44% de femmes, sont capables de promouvoir et de vulgariser les pratiques agro-écologiques dans leurs zones d'intervention. Enfin, 5000 auditeurs sont touchés à travers l'animation des émissions radiophoniques dans les 05 régions économiques sur les pratiques agro-écologiques.

Les pratiques agro-écologiques qui ont fait l'objet de partage et d'échanges lors des ateliers de formation avec les producteurs, et qui ont été développées dans le guide, sont : i) les pratiques de conservation des eaux et des sols : les cordons pierreux, les bandes enherbées en courbe de niveau, les diguettes, les demi-lunes, le paillage ou le mulching, le labour selon les courbes de niveau, la jachère améliorée ; ii) les pratiques agroforestières : l'agroforesterie, la mise en place des lots boisés, la régénération naturelle assistée, la

culture de caféier sous couvert végétale ; iii) les pratiques d'amélioration de la structure, de la fertilité et de la fécondité des sols : le compostage, la fosse compostière, l'assolement et la rotation des cultures, l'association des cultures, l'association agriculture élevage, les cultures fourragères.

L'approche adoptée par la CTOP dans le cadre de la mise en œuvre de cette action a été très innovante et efficace. En effet : i) la responsabilisation des faïtières a permis une implémentation de l'approche de formation « paysan à paysan » à travers les formateurs endogènes et a permis une appropriation des acquis des formations par les agriculteurs ; ii) la production et la distribution d'un guide de pratiques agro-écologiques a facilité la diffusion et l'adoption des pratiques ; iii) l'élaboration d'un projet retour par chaque participant à une session de formation a créé des conditions d'un suivi efficace

après formation : elle a permis d'éveiller l'aptitude de restitution après formation au sein du monde paysan.

A l'issue de la mise en œuvre de cette activité, les bénéficiaires se sont engagés à adopter et/ou améliorer et/ou intensifier les pratiques agro-écologiques dans leurs exploitations agricoles et à faire la promotion de ces pratiques dans leurs localités. Le suivi, par les faïtières régionales, de la mise en œuvre des acquis de la formation a permis de recenser 236 bénéficiaires des sessions de formation (95 femmes et 141 hommes) qui ont adopté les pratiques agro-écologiques (agroforesterie, association céréales-légumineuses, compostage, etc.) dans leurs exploitations.

Cette activité a fait suite à la campagne nationale de sensibilisation menée en 2016 et 2017, par la CTOP avec toujours l'appui du projet REDD+, sur la REDD+ et l'importance du couvert végétal. Cette campagne de sensibilisation a permis de former 105 producteurs relais et de toucher 3729 producteurs dont 40% de femmes.

Dans la perspective d'amplifier les actions du projet et d'aller à l'échelle, la CTOP a entrepris des initiatives intéressantes et très louables. En effet, grâce à cette initiative, la CTOP avec l'appui de « Agriculteurs français et développement international » (Afdi), a élaboré et obtenu un financement de la « Forest and Farm Facility » pour la mise en œuvre, à partir de janvier 2019, d'un projet intitulé « la CTOP intensifie la diffusion des pratiques agro-écologiques paysannes au Togo (IDEAP) ».

**Totétébe DAMETOUGLE**



**Visite de terrain à l'ONG AGIDE pour observer les pratiques comme le bocage en agroforesterie et la gestion de l'eau**



© Copyright REDD+

# A LA DECOUVERTE DE LA STRATEGIE NATIONALE REDD+

**L**e Togo est situé dans la zone de climat guinéen favorable à la végétation forestière ; cependant il n'est pas un pays forestier comparé aux pays voisins comme le Ghana et la Côte d'Ivoire. Lorsqu'on parle des ressources forestières, on englobe les ressources forestières ligneuses et les ressources forestières non ligneuses.

Selon les résultats du premier Inventaire forestier national, réalisé avec l'appui de la coopération allemande, et publié en 2016, le Togo dispose d'un taux de couverture en ressources forestières de 24,24%. Presque le quart de la superficie du pays est couverte par la forêt. La région la plus couverte en ressources forestières du pays est celle des Plateaux, où les forêts y occupent 32,81% de sa superficie, tandis que celle la moins couverte est la région des Savanes avec 9,46%. Les régions Maritime, Centrale et de la Kara occupent respectivement 29,06%, 26,83% et 17,04% de couverture forestière.

Mais le constat est que cette couverture forestière est fortement dégradée ; ce qui se traduit par la dominance des arbres de faibles diamètres dans la structure végétale forestière. Somme toute, le Togo est un pays à faible couverture forestière qui malheureusement a un taux élevé de pertes relatives de surface forestière.

Une analyse détaillée des causes de la déforestation et de la dégradation des forêts a permis d'identifier les principaux moteurs de la déforestation qui sont, entre autres : la demande croissante pour des terres cultivables par une population croissante et démunie, la surexploitation forestière et souvent illégale, la forte demande en bois-énergie, l'agriculture commerciale et l'élevage traditionnel, ainsi que les feux de végétation incontrôlés.

## Causes de la déforestation et de la dégradation des forêts au Togo

Dans le cadre du processus REDD+, une analyse détaillée des causes de la déforestation et de la dégradation des forêts a été réalisée et a permis d'identifier les principaux moteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts. Les principales causes directes de la déforestation et de la dégradation des forêts identifiées sont liées

principalement aux secteurs de l'agriculture et de l'élevage, de l'environnement, de l'énergie, des mines.

En ce qui concerne les causes liées au secteur de l'agriculture et de l'élevage, il s'agit de l'inefficacité des pratiques agricoles et des systèmes d'élevage qui impactent négativement les forêts. L'agriculture est la principale cause directe de la déforestation et de la dégradation des forêts au Togo : les surfaces agricoles ont doublé entre 2005 et 2017 passant de 697 020 ha à 1 664 084 ha. L'agriculture est à l'origine de plus de 50% de perturbations dans les zones forestières entre 2005 et 2017.

La croissance démographique stimule à la fois les besoins des commodités agricoles et l'étalement urbain, ce qui incite au développement de zones d'agriculture en périphéries urbaines. Ces périphéries urbaines grandissantes





repoussent donc les zones d'exploitation agricoles, qui à leur tour reculent et se substituent aux zones de forêts. Il a été estimé que sur la période 2005-2017, plus de 40 000 hectares agricoles et de savanes ont été repoussés par le développement urbain, pendant que l'agriculture a repoussé près de 830 000 hectares de savanes, alors que ces dernières ne grignotaient que 370 000 hectares de terres agricoles. Dès lors, près de 460 000 hectares de forêts qui ont été spatialement empiétées par les savanes peuvent être indirectement attribuées à l'évolution des terres agricoles sur les savanes.

Par rapport au secteur environnement /forestier, on note l'inexistence de mécanismes appropriés de préservation et de restauration des forêts naturelles, les dispositifs et mécanismes inefficaces de protection et de conservation des stocks de carbone dans les aires protégées, la faible motivation au reboisement privé, communautaire et familial, la rareté et la menace des espaces verts dans les zones urbaines, la non valorisation du potentiel économique des forêts ; les feux de végétation et la faible capacité des mécanismes locaux de lutte contre les feux de végétation ; la pauvreté et

dégradation des conditions de vie des communautés locales engagées dans la gestion durable des forêts ; et l'inexistence d'un mécanisme endogène et participatif de gestion durable des forêts, le poids des religions révélées/importées, notamment pour la conservation des forêts sacrées.

Au niveau des causes liées au secteur des mines et des infrastructures routières, il s'agit globalement du faible niveau de restauration des sites miniers exploités et des emprises des infrastructures. Le secteur minier et le développement des infrastructures routières constituent une part importante de l'économie et contribuent de manière importante au développement du pays.

Malheureusement, ce secteur de l'économie engendre une importante dégradation des écosystèmes forestiers. L'ouverture de chantiers pour l'exploitation minière, la recherche de matériaux pour la construction des routes et pistes et le traçage des emprises des voies routières à aménager s'accompagnent d'abattage abusif et anarchique des arbres et contribuent ainsi à la disparition de certains massifs forestiers. Par ailleurs, lorsqu'elles sont mal gérées, les activités minières et de

recherche de matériaux peuvent aussi avoir des effets notables au-delà du site, par le fait notamment du déversement d'un drainage contaminé par des sédiments, des produits chimiques et des métaux. Au final, peu d'efforts de restauration des terres sont entrepris après exploitation des sites miniers, ce qui rend impossible la régénération des écosystèmes forestiers.

Sur le plan national, les carrières d'exploitations minières sont évaluées à 5500 ha en 2010 (TCN, 2015). Cependant en tenant compte des effets externes engendrés par ces exploitations, on estime que l'emprise environnementale de ces activités toucherait différents écosystèmes sur près de 95 000 ha. Tout ceci montre l'ampleur de l'incidence de l'exploitation des mines sur les forêts et justifie l'intégration de cette problématique dans le cadre de la stratégie nationale REDD+ du Togo.

En ce qui concerne les causes liées au secteur de l'énergie l'accroissement de la population et l'urbanisation galopante conduisent à une augmentation des besoins énergétiques, induits par la production croissante de charbon de bois et de bois de chauffe. Ainsi, l'exploitation du bois, notamment les prélèvements réalisés pour le bois énergie constituent une des principales causes de l'avancée des savanes sur les forêts. Cela est considéré comme une cause majeure de la perturbation des forêts au Togo. De fait, plus de trois-quarts des sources énergétiques domestiques proviennent encore aujourd'hui de l'utilisation de la biomasse ligneuse (charbon de bois et bois de chauffe).

De plus, dans les conditions actuelles d'approvisionnement et de transformation, les rendements énergétiques de la biomasse-énergie sont très faibles. Le manque d'investissement et d'accès aux technologies de conversion plus efficaces brident le coefficient énergétique de la biomasse et entraîne un important « gaspillage » de la ressource forestière.



Des tas de bois de chauffe





En ce qui concerne le bois d'œuvre et de service, l'accroissement de la population entraîne également des besoins importants pour les établissements humains (matériaux de construction, meubles, électrification).

Outre ces causes directes, il existe plusieurs causes indirectes et sous-jacentes qui sont principalement :

- la non maîtrise de l'aménagement du territoire, notamment le faible niveau d'observation et de planification du territoire et l'inexistence d'un mécanisme intégré et décentralisé de gestion du territoire axé sur les ODD ;
- l'insécurité foncière, le Togo souffre d'un régime foncier défaillant qui engendre des comportements d'installations ou d'exploitation sans autorisation sur de nouvelles terres, d'accaparement des terres et un développement des zones d'habitats et d'agriculture qui est anarchique ;
- l'inadéquation du cadre juridique et réglementaire de gestion des ressources naturelles ;
- la faible capacité Institutionnelle et de recherche en lien avec la thématique ;
- -le faible niveau d'intégration de la dimension REDD+ dans la planification et la budgétisation ;
- le faible degré de conscience écologique et écosystémique des parties prenantes ; le faible niveau d'accès aux ressources productives des femmes, des jeunes et autres couches vulnérables.

### L'urgence d'une stratégie nationale REDD+

Malgré les efforts entrepris au niveau international pour stabiliser la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère, le phénomène des changements climatiques continue de s'amplifier de façon drastique. Ce qui nécessite des efforts d'atténuation et d'adaptation plus accrus de chaque pays. Selon les études, la déforestation dans les zones tropicales est responsable de 15 à 20% de l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Au Togo, les sources d'émissions de GES liées au changement d'affectation des terres et à la foresterie, représentent à elles seules près des 2 tiers des

émissions de GES. S'attaquer aux causes de la déforestation et de la dégradation des forêts contribuera donc réduire significativement les émissions de GES au Togo. Pour ce faire, et conscient de l'importance de la question REDD+ dans les arrangements internationaux sur la forêt, le Togo a adhéré au mécanisme REDD+ et intégré la REDD+ dans son plan national de développement comme un outil de développement durable et un pilier de l'économie verte.

Pour joindre l'acte à la parole, le pays s'est engagé depuis 2015 dans la première phase du processus REDD+ qui vise principalement à se doter d'une stratégie nationale REDD+ cohérente, efficace, inclusive et acceptée par tous. La Stratégie Nationale REDD+ est l'un des éléments structurants qui a été convenu à l'échelle internationale, comme prérequis pour mettre en œuvre la REDD+ et accéder à des paiements basés sur les résultats. La stratégie REDD+ constitue une mesure à long terme pour faire face aux nombreux défis qui se présentent, en assurant une gestion durable des forêts, l'augmentation de stocks de carbone et la préservation de la biodiversité forestière.

Les options stratégiques REDD+ constituent des ajustements visant à corriger les lacunes juridiques, réglementaires et institutionnelles et le manque de capacités qui font obstacle à l'efficacité des actions engagées pour venir à bout des causes de la déforestation et de la dégradation des forêts, en tenant compte des considérations environnementales et sociales prioritaires. Il s'agit d'un ensemble de mesures programmatiques ou politiques pour réduire le déboisement et/ou la dégradation des forêts, et de préserver et développer les stocks de carbone, apportant une réponse directe aux facteurs clés du déboisement et de la dégradation des forêts.

### Les grandes lignes des orientations stratégiques

Au vu de ce qui précède, la vision portée par le gouvernement togolais à travers la stratégie nationale REDD+ est qu'à

l'horizon 2050, le Togo puisse parvenir à l'émergence d'une économie verte et sobre en carbone, obéissant aux normes et principes de conservation et de gestion durable et participative des écosystèmes forestiers, tout en assurant les objectifs de croissance économique et de réduction de la pauvreté, de développement humain et social des communautés locales dans un cadre d'équité sociale, culturelle et de genre.

Cette vision de la stratégie REDD+ du Togo consolide celle de la politique forestière du Togo à l'horizon 2050 et s'inscrit dans la vision globale du pays, exprimée dans le Plan national de développement (PND) 2018-2022 et dans celle relative à l'engagement de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) inscrite dans le document de la Contribution déterminée au niveau national (CDN) du Togo à travers la signature de l'Accord de Paris. Elle est en cohérence aussi avec les visions des secteurs constituant les causes directes principales de la déforestation, notamment celles de l'agriculture et de l'énergie.

L'objectif global assigné à la stratégie REDD+ du Togo est d'atteindre un taux de couverture forestière 30% à l'horizon 2050, induisant des puits de carbone et un piégeage efficace de celui-ci. Il s'agit de façon spécifique de :

- Conserver et renforcer la résilience des écosystèmes forestiers, y compris l'accroissement des stocks de carbone et la biodiversité ;
- Stabiliser, voire inverser durablement la déforestation et la dégradation des forêts et de restaurer les paysages ;
- Porter l'effort de reboisement à 7% de la couverture forestière ;
- Assurer une gestion durable et participative des écosystèmes forestiers et agroforestiers, garantissant le renforcement de la résilience des communautés locales aux effets des changements climatiques et l'amélioration de leurs conditions de vie. Pour juguler les causes de la déforestation et de la dégradation des forêts au Togo, quatre axes stratégiques ont été définis et déclinés chacun en options stratégiques. Au total 25 options stratégiques REDD+ sont retenues et





déclinées en actions stratégiques ou « mesures concrètes » à mettre en œuvre. Ces options stratégiques sont en synergie avec 8 des 17 Objectifs de développement durable (ODD), notamment les objectifs 1, 2, 5, 7, 8, 12, 13 et 15. Elles constituent également une déclinaison de 2 des 3 axes stratégiques du plan national du développement (PND); il s'agit de l'axe 2, à travers les effets attendus 1 et 5 et de l'axe 3, à travers les effets attendus 6, 10, 12 et 13.

**Le premier axe stratégique** porte sur la promotion d'une agriculture performante à faible impact négatif sur la forêt dont la mise en œuvre contribuera à réduire significativement l'impact de l'agriculture sur la dégradation de la forêt tout en participant activement à la volonté du gouvernement de faire du secteur agricole un pilier de la croissance économique du Togo et aux objectifs de sécurité alimentaire du pays.

**Le second axe stratégique** traite de la gestion durable des forêts et de l'accroissement du patrimoine forestier. Cet axe sera mis en œuvre, à travers neuf options stratégiques, à l'échelle locale avec l'implication des populations et communautés locales, afin d'assurer le maintien et la préservation des forêts et de contribuer à l'accroissement général du patrimoine forestier du pays.

**Le troisième axe stratégique** est relatif à la « réduction de la pression sur les ressources forestières à des fins de bois-énergie ». Cet axe vise à sauvegarder les formations forestières au Togo par :

(i) la réduction de la consommation et, ainsi, de l'exploitation de bois-énergie (BE) et ; (ii) des techniques de production et de consommation de charbon plus efficaces, (iii) la professionnalisation de la filière de production et de vente de charbon de bois incluant l'adoption de procédés de carbonisation et de combustion écologiquement plus viables et économiquement plus rentables. Il vise aussi à reconstituer le couvert forestier des sites miniers après exploitation.

**Le 4<sup>ème</sup> et dernier axe stratégique** est relatif à l'appui à la mise en œuvre des

actions transversales de renforcement du processus REDD+. Il vise donc à traiter et atténuer les causes indirectes et sous-jacentes de la déforestation et la dégradation des forêts au Togo et apparaît comme un prérequis à la performance de l'ensemble des actions qui seront mises en œuvre dans le cadre de la stratégie nationale REDD+. Les options proposées dans cet axe cherchent aussi à assurer la bonne gouvernance du processus REDD+ au

Togo, nécessaire à une mise en œuvre effective, transversale, transparente, responsable, pragmatique, équitable et durable de la REDD+ qui soit basée sur les résultats, et intégrant l'information, la consultation, l'appropriation et la participation de toutes les parties prenantes.

Les 04 axes et les 25 options stratégiques retenues dans la stratégie REDD+ du Togo sont consignés dans le tableau ci-après.

<b>Axes stratégiques</b>	<b>Options stratégiques</b>
Axe 1 : Promotion d'une agriculture performante à faible impact sur la forêt	Promotion de modes de production agricoles durables
	Promotion des systèmes agroforestiers consolidant les stocks de carbone
	Appui au développement de pôle de croissance agricole intégrant la dimension REDD+
	Appui à la valorisation des productions et à l'accès au marché
Axe 2 : Gestion durable des forêts et accroissement du patrimoine forestier	Promotion d'une gestion efficace de l'élevage et de la transhumance
	Appui à la gestion durable des forêts communautaires
	Préservation des forêts existantes et restauration des paysages dégradés
	Protection et conservation de la biodiversité et des stocks de carbone dans les aires protégées
	Mise en place et renforcement du système de prévention et de gestion participative des feux de végétation
	Incitation au reboisement privé, communautaire et familial
	Appui à l'augmentation des stocks de carbone dans les zones urbaines et péri-urbaines
	Promotion de la valorisation et de la transformation des ressources forestières
	Amélioration des moyens d'existence et des sources de revenus des communautés rurales engagées dans la gestion durable des forêts
Réhabilitation et reboisement des sites miniers et autres emprises d'infrastructures routières	
Axe 3. Réduction de la pression sur le bois énergie	Approvisionnement durable et amélioration de l'efficacité de la transformation et de la combustion des énergies traditionnelles
	Développement et promotion des énergies renouvelables modernes
	Promotion des énergies de substitution
Axe 4. Appui à la mise en œuvre des actions transversales de renforcement du processus REDD+	Mise en place et opérationnalisation d'outils et de mécanismes permettant une meilleure observation et planification du territoire;
	Promotion de la gestion intégrée et décentralisée de l'aménagement du territoire axée sur les Objectifs de développement durable (ODD) ;
	Renforcement de la sécurisation foncière
	Intégration de la REDD+ dans les documents de planification et dans les programmes
	Information, éducation, communication et sensibilisation environnementale
	Amélioration de l'accès aux ressources productives des femmes, des jeunes, des personnes en situation de handicap et autres couches vulnérables
	Renforcement des capacités institutionnelles et de recherche
	Réformes juridiques





Pour la mise en œuvre des options stratégiques REDD+, l'approche suivante est retenue :

- l'approche nationale intégrant les dimensions équité et valorisation des avantages comparatifs et des spécificités de chaque région ;
- l'approche concentration des actions au niveau zones vulnérables et prioritaires d'intervention, avec un fort impact sur la reconstitution durable du couvert forestier, sur la base de programmes d'investissements cohérents ;
- l'approche holistique qui adresse tous les niveaux d'intervention (national, déconcentré, décentralisé et local) ;
- l'approche paysagère, avec la participation des communautés à la base.

### Contribution sociale et économique du secteur forestier dans l'économie nationale

Au Togo, les forêts jouent un rôle extrêmement important dans le développement socio-économique et dans l'amélioration du bien-être de la population, à travers la fourniture des biens et services marchands et non marchands. Depuis les bois d'œuvre et de services, le bois énergie, jusqu'aux produits forestiers non ligneux (PFNL), les essences forestières entrent pour une part importante dans la vie quotidienne des populations, aussi bien rurales qu'urbaines. Le secteur forestier contribue notamment au produit intérieur brut (PIB), à la création d'emplois et aux services environnementaux.

La forêt contribue à la création de la richesse nationale, à travers les valeurs ajoutées générées dans les différentes branches du secteur. Les résultats de l'étude sur l'analyse socio-économique de la contribution du secteur forestier à l'économie du Togo, réalisée en 2017, dans le cadre du processus REDD+ au Togo, indiquent que le secteur forestier a contribué à 16,5% au PIB en 2014 (MERF, 2018).

Par ailleurs, dans le cadre du Programme National de Reboisement (PNR), des



Un camion remorque chargé de sacs de charbon de bois

études ont été réalisées afin de quantifier la contribution de la forêt et de ses services non marchands au produit intérieur brut. En valeur ajoutée, elle est passée de 59,17 milliards de FCFA (6,66 %) en 1990, à 144,02 milliards de FCFA (13,81 %) en 2000 et à 321,20 milliards de FCFA (18,32 %) en 2015. Cette même source indique que la valeur ajoutée (VA), en 2015, du bois de chauffe dans le PIB atteignait 17,80 milliards FCFA, de 71,19 milliards FCFA pour le charbon de bois, soit de 88,99 milliards FCFA pour le bois-énergie.

Le secteur forestier, tout en contribuant à la production et à l'offre globale, génère également des recettes publiques à l'Etat. Le secteur avait généré 248 millions de FCFA environ, comme recettes par rapport à la taxe sur la valeur ajoutée des produits forestiers en 2014 (MERF, 2018).

Selon les résultats d'une étude réalisée dans le cadre du processus REDD+, le nombre d'emplois générés par le secteur forestier est passé de 27 804 en 2010 à 26 152 en 2014 (MERF, 2017). Il en résulte qu'en moyenne, le secteur

forestier a généré 25 940 emplois entre 2010 et 2014, contre 1 048 571 emplois pour l'agriculture et 6 742 pour les activités extractives.

Il faut aussi ajouter que les organes de plusieurs plantes (écorces, feuilles, racines etc) sont utilisés en pharmacopée traditionnelle, en cosmétique, comme fourrage, comme aliments et autres.

Mais cette contribution du secteur forestier dans la richesse nationale est largement sous-estimée par les comptes nationaux compte tenu de la prépondérance du secteur informel et de la non prise en compte de certains produits forestiers à cause du faible niveau de développement de statistiques sectorielles. Cette méconnaissance du potentiel économique du secteur forestier au Togo justifie en partie le peu d'intérêt de certains ministères pour contribuer à la mise en œuvre des décisions prises en faveur de la gestion durable des forêts au Togo.





## Acteurs impliqués dans le processus REDD+

La lutte contre les changements climatiques est une affaire de tout le monde. Ainsi tous les acteurs sont impliqués dans le processus REDD+ qui vise à lutter contre les changements climatiques et à promouvoir un développement socio-économique durable. C'est un processus participatif et inclusif. Les principales catégories d'acteurs impliqués dans le processus REDD+ sont les suivantes :

- les institutions de la République, notamment la Présidence de la République, la Primature et l'Assemblée nationale ;
- le secteur public, les ministères sectoriels. Le Ministère de l'environnement, du développement durable et de la protection de la nature (MEDDPN) est le ministère de tutelle du processus REDD+, des Communications nationales sur les changements climatiques et des Contributions déterminées au niveau national (CDN) ;
- les institutions de recherche et d'appui conseils, telles que l'Institut Togolais de Recherche agronomique (ITRA), l'Institut de Conseil et d'Appui Technique (ICAT) et les Universités publiques et privées du Togo ;
- les acteurs de la société civile ont mis en place des plateformes de concertation qui leur permettent de mener des actions concertées et coordonnées et de participer efficacement au processus REDD+. Il s'agit : (i) du Conseil national des organisations de la société civile pour le développement durable (CNODD) qui est la plateforme nationale des ONG sur la REDD+ avec des démembrements au niveau des régions ; (ii) du Consortium Femmes REDD+ Togo (CF-REDD+ Togo) qui est une plateforme nationale des organisations féminines ;
- les faitières et plateformes des organisations à la base dans les différents secteurs, représentées par la Coordination togolaise des organisations paysannes et des producteurs agricoles (CTOP) comme leur plateforme nationale et les CROPPA (Coordinations régionales des organisations paysannes

et des producteurs agricoles) au titre de plateformes au niveau régional ;

- les acteurs du secteur privé : il s'agit de : (i) de la plateforme des propriétaires de forêts privées et communautaires du Togo (PFPC), regroupant l'Association des propriétaires privés des forêts pour la préservation des ressources naturelles (Afrique verte Togo : AVT), l'Association des planteurs privés du Togo (APPT) et le réseau des forêts communautaires du Togo (RFCT) ; (ii) syndicat du secteur bois, association des reboiseurs/planteurs privés, le groupe national du travail sur la gestion durable des forêts, (iii) la Grande entreprise forestière (GEF), (iv) le réseau des pépiniéristes du Togo (RPT).
- La jeunesse participe également au processus REDD+, à travers le Conseil national de la jeunesse (CNJ), avec des démembrements aux niveaux des régions et préfectures.
- Les personnes handicapées participent également, à travers la fédération togolaise des associations des personnes handicapées (FETAPH) et l'organisation nationale pour l'accessibilité, le travail et l'emploi des personnes handicapées du Togo (ONATEPH-Togo) ;
- les collectivités territoriales et la chefferie traditionnelle.

Tous ces acteurs sont regroupés en trois grandes catégories : (i) le grand public : tous les acteurs privé, public et OSC et le secteur de la recherche ; le public affecté : populations qui seront affectées par la mise en œuvre de la stratégie REDD+ ; (iii) le public vulnérable : groupes de femmes, de jeunes et des petits exploitants agricoles (moins d'un (1) hectare). Ces groupes ont un rôle spécial à jouer dans la REDD+ en raison de leur savoir traditionnel, de leurs liens avec la forêt et de leur présence sur place.

### Défis à relever à l'horizon 2025

L'analyse prospective de la déforestation, réalisée dans le cadre de la préparation de la stratégie REDD+ du Togo, laisse présager un rythme de déforestation et de dégradation des forêts du Togo alarmant sur les 10 prochaines années. Selon les conclusions de cette analyse, si le

rythme de progression de l'urbanisation, de l'agriculture et des savanes enregistré sur la dernière décennie se poursuit, l'ensemble des forêts restantes du Togo devrait être perturbées soit par déboisement ou par dégradation. En effet, poussée par la croissance démographique soutenue, l'urbanisation galopante des différentes régions du Togo devrait accroître la demande pour les commodités agricoles et les produits bois. Ainsi, l'expansion agricole en plus de s'étendre directement sur les forêts va probablement faire reculer, les zones d'élevage et d'approvisionnement en bois, que ce soit pour la consommation énergétique ou le besoin de bois de construction, dans des zones forestières encore préservées.

Pour inverser les dynamiques d'occupation des terres au détriment des forêts tout en promouvant le développement socio-économique durable, le Togo doit mettre en œuvre sa stratégie nationale REDD+ et pour ce faire il doit faire face à trois principaux défis. Le premier défi à relever est de parvenir à contenir spatialement la pression agricole et à diminuer les effets de la pression urbaine, tout en favorisant le développement économique pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Deuxièmement, il s'agira d'inverser le processus de dégradation des forêts et de savanisation pour augmenter les stocks de carbone. Le troisième et dernier défi est de gérer durablement les forêts existantes et d'accroître le patrimoine forestier pour conserver, voire augmenter les stocks de carbone.

Ces défis visent à rompre avec les dynamiques existantes d'occupation des terres et leur réussite devrait permettre d'inverser la tendance de déforestation et de dégradation en amorçant une reconquête des surfaces forestières dans le paysage d'occupation des sols au Togo. Le relèvement de ces défis passe par la promotion des mesures d'adaptation et de mitigation en collaboration avec l'ensemble des parties prenantes notamment les populations rurales qui sont les plus vulnérables au changement climatique.

**Totétébe DAMETOUGLE**



# ENSEMBLE LUTTONS CONTRE LE CORONAVIRUS

#ADOPTONS LES GESTES BARRIÈRES



LAVÉ  
RÉGULIÈREMENT  
LES MAINS



PORTER UN  
MASQUE



TOUSSER OU  
ÉTERNER DANS  
VOTRE COUDE



UTILISER UN  
MOUCHOIR À USAGE  
UNIQUE ET JETEZ-LE



ÉVITER DE  
SERRER LES MAINS ET  
LES ACCOLADES